

RAPPORT ANNUEL

2023

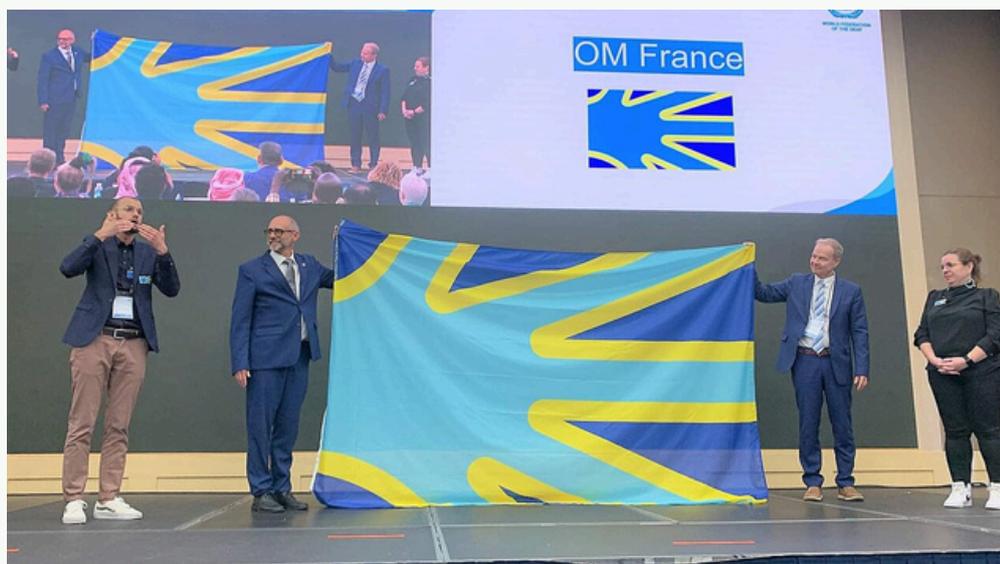


SOMMAIRE

- 1** Mot du Président
- 2** Chiffres clés
- 3** Réalisations clés
- 4** Commission Education
- 5** Commission Discrimination
- 6** Commission Sport
- 7** Commission Culture
- 8** Commission Femmes
- 9** Secteur Jeunes
- 10** Secteur Séniors
- 11** Secteur Journée Mondiale des Sourds
- 12** Secteur Etudiants
- 13** Actions prévisionnelles
- 14** Organigramme

MOT DU PRESIDENT

L'année 2023 restera à jamais gravée dans les annales de l'histoire de notre Fédération par plusieurs événements significatifs.



En premier lieu, l'adoption du **Drapeau Sourd** et de la **Déclaration des droits de l'enfant Sourd** par l'Assemblée Générale de la WFD en juillet 2023 en Corée du Sud résulte d'une décennie de mobilisation de notre Fédération. Ces projets emblématiques démontrent notre unité dans la défense des droits des personnes Sourdes et de la langue des Signes.

Je tiens à saluer l'artiste Arnaud BALARD pour le don de son œuvre à la communauté sourde mondiale, la commission Education pour la finalisation de la Déclaration des droits de l'enfant Sourd et tous les membres de la Fédération pour leur promotion.

En deuxième lieu, la proposition de confier la **responsabilité de la scolarisation de tous les enfants en situation d'handicap, dont les enfants sourds, à l'Education Nationale** lors de la 6ème Conférence Nationale du Handicap d'avril 2023 marque un changement de paradigme dans l'éducation des enfants sourds avec la séparation des prises en charge pédagogiques et thérapeutiques entre l'Education Nationale et les établissements médico-sociaux. Cela répond à notre revendication de longue date. Nous espérons que cette mesure simplifiera dans un futur proche l'écosystème éducatif actuel pour les enfants Sourds.

En troisième lieu, la réception du **legs historique** de plus de 3 millions d'euros en juillet 2023 va permettre à la Fédération de s'autofinancer et se professionnaliser dans les années qui viennent. Nous exprimons toute notre gratitude à Monsieur Jean-Marie ROSSIAUD pour sa générosité.

Outre ces événements majeurs, nous avons poursuivi nos actions politiques fédérales en 2023, notamment dans les domaines de l'éducation bilingue LSF/Français écrit pour les enfants sourds, de la lutte contre la discrimination dans l'éducation et l'accessibilité téléphonique universelle.

Concernant le développement des métiers en lien avec les sourds, nous avons souligné dans notre lettre ouverte de janvier 2023 que le diplôme du niveau Master des interprètes en LSF/F n'est pas un obstacle, mais plutôt le niveau de maîtrise en langue des signes. Une réflexion sur la stratégie à adopter pour renforcer ce niveau de maîtrise en langue des signes doit être menée avec toutes les parties prenantes dans l'intérêt des personnes Sourdes.

Dans le sport sourd, la dissolution du Comité de Coordination des Sportifs Sourds de France de la Fédération Française Handisports (FFH) nous a conduit à plaider pour une co-construction entre les différentes institutions concernées et la création d'une structure financièrement indépendante dirigée par une personne Sourde et reconnue par le Ministère des Sports.

Grâce à l'engagement bénévole de l'équipe fédérale, plusieurs projets ont pu se concrétiser en 2023 : Camp leader, REVIAH, JMS et JILS 2023, entre autres.

Enfin, le rapport financier présente un excédent record grâce au legs et à une gestion financière saine mais également aux dons. Nous remercions chaleureusement tous les donateurs pour leur soutien.

Tout cela augure une année 2024 prometteuse à tous égards.

Fédéralement vôtre !



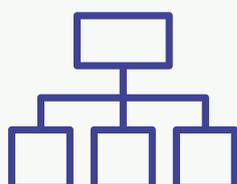
QUENTIN PELE

CHIFFRES CLÉS

100 heures
réunions CN



67 membres affiliés



130 publications

51 bénévoles
11 200 h



3,1 millions €
Legs



70 publications



23 873 followers



Actions politiques

- **Plan des métiers**



En janvier 2023, une lettre ouverte adressée au gouvernement concernant le développement du métier d'interprète, co-signée par la FNSF, l'Association française des interprètes en langue des signes (AFLIS) et les cinq universités formant au métier d'interprète français/Langue des Signes Française, a été publiée sur les réseaux sociaux et diffusée aux membres.

Rédigée de manière collaborative, cette lettre visait à exprimer nos préoccupations quant à l'abaissement du niveau de diplomation, au nombre insuffisant d'interprètes et à l'absence d'actions gouvernementales malgré plusieurs réunions sur le sujet.

Des échanges bilatéraux avec chacune des parties prenantes du plan des métiers, à savoir l'AFLIS, les cinq universités (CETIM, ESIT, Université de Paris 8, Université de Lille et Université de Rouen), ainsi que la Fédération française d'accessibilité (Sourdline, Deafi, Acceo) et le fournisseur d'accessibilité téléphonique Rogerveice, ont permis de constater la nécessité d'organiser une réunion collective.

La grève des interprètes en juillet 2023 a servi de déclencheur pour une table ronde initiée par la FNSF, regroupant toutes les parties prenantes en novembre 2023.

Quelques pistes d'actions de développement ont été identifiées. Cependant, ce développement ne vise pas uniquement les interprètes, mais englobe l'ensemble des métiers nécessitant des compétences en LSF, tels que les médiateurs, les formateurs, les enseignants, et autres.

Des rendez-vous sont prévus en 2024 pour faire avancer ce dossier.

- **Solution d'Accessibilité Téléphonique Universelle (SATU)**



La mise en place d'une solution d'accessibilité téléphonique universelle avait été annoncée par le gouvernement en mars 2022, suite à la remise du rapport de Jérémie BOROY, président du Conseil national consultatif pour les personnes handicapées (CNCPH), et Anthony COLOMBANI, directeur « RSE, affaires publiques et communication » de Bouygues Telecom.

Cette solution vise à simplifier le parcours d'appel et à placer l'utilisateur au centre du dispositif. Les utilisateurs pourront choisir parmi différents fournisseurs de solutions d'accessibilité au sein d'un marché concurrentiel, leur permettant de passer et de recevoir des appels sans distinction d'interlocuteur, indépendamment de leur mode de communication.

REALISATIONS CLES

Chaque fournisseur de solutions d'accessibilité, agréé selon un cahier des charges défini, sera financé par un fonds mutualisant les ressources de l'ensemble des entités obligées (grandes entreprises, services publics, opérateurs), en proportion des appels pris en charge.

Les travaux de concertation, pilotés par la Délégation interministérielle à l'accessibilité (DIA), avec l'ensemble des parties prenantes incluant les pouvoirs publics, les associations, les prestataires et les opérateurs, ont été lancés au printemps 2023 afin de définir un cahier des charges précisant les modalités techniques et organisationnelles de la solution. Une demi-douzaine de réunions de concertation ont eu lieu en 2023, avec la participation de la FNSF à chacune d'elles.

La publication dans le Journal Officiel de l'ordonnance n° 2023-857 du 6 septembre 2023 modifiant la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 relative à l'accessibilité des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques aux services téléphoniques ordonne la mise en place de la SATU, notamment la mutualisation des coûts, et renforce les sanctions en cas de non-respect de l'obligation d'accessibilité.

Le projet de référentiel qui permettra d'aboutir à la création d'un label permettant aux entreprises fournissant des solutions d'accessibilité téléphonique de se faire certifier et ainsi d'accéder aux services proposés par le gestionnaire de la solution d'accessibilité qui aura été sélectionné est prévu pour 2024.

- **Fiche des métiers d'accessibilité**

Parallèlement aux réunions de concertation sur la SATU, nous avons participé aux ateliers organisés par le Comité Interministériel du Handicap (CIH) pour l'élaboration des fiches des métiers d'accessibilité destinées aux personnes à la recherche d'un emploi. Ces fiches sont ensuite publiées sur le site internet de l'ONISEP.

<https://www.onisep.fr/inclusion-et-handicap/mieux-vivre-sa-scolarite/differentes-situations-de-handicap/scolarite-et-troubles-auditifs/les-metiers-de-l-accessibilite>

- **Forfait surdicécité**

En 2023, un troisième forfait d'aides humaines a été mis en place : le forfait surdicécité. Ce forfait spécifique de 30, 50 ou 80 heures par mois permet aux personnes sourdaveugles d'avoir des aides humaines adaptées à leurs besoins. Il s'agit d'une avancée significative puisqu'auparavant, ces individus devaient choisir entre un forfait surdité et le forfait cécité, qui ne répondaient pas pleinement à leurs besoins. La participation de la FNSF au CNCPH a contribué à cette avancée.

REALISATIONS CLES

- **Déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)**

La réforme de déconjugalisation de l'AAH est entrée en vigueur le 1er octobre 2023, modifiant le mode de calcul de la prestation pour les bénéficiaires de l'AAH en couple. Désormais, le montant de l'AAH sera calculé uniquement à partir des ressources de la personne en situation de handicap concernée.

Cette mesure, longtemps réclamée par les associations, dont la FNSF, signifie que les revenus du conjoint ne sont plus pris en compte dans le calcul de cette allocation. Cela met fin à des situations où la personne handicapée pouvait voir son allocation réduite, voire supprimée, en raison de la situation de son conjoint. « Les personnes handicapées n'auront plus à choisir entre l'amour et l'AAH », comme l'a déclaré Madame la Ministre déléguée aux Personnes Handicapées, Fadila KHATTABI.

- **Sourds et pompiers**

Dans le cadre du partenariat avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), le développement des binômes Sourds et pompiers suit en cours en 2023 : la France compte désormais 5 Sapeurs-Pompiers Volontaires Experts Sourds, 3 autres engagés comme membres de leur Union Départemental des Sapeurs-Pompiers (UDSP), 33 citoyens Sourds candidats dans leurs départements et 19 Sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, locuteurs de la Langue des Signes Française.

La FNSF, via ses deux délégués fédéraux, est également représentée au Congrès annuel de la FNSPF à Toulouse en septembre 2023, qui a d'ailleurs vu remettre un prix de l'innovation pour l'application MC-ASSIST.

Ces deux délégués de la FNSF chargés de la supervision du développement du réseau des binômes rencontrent des grosses difficultés de collaboration avec la FNSPF du fait de l'absence d'interlocuteur identifié à la suite du changement de présidence de la FNSPF.

- **Sport Sourd**

Avec la perte progressive des délégations de gestion de certaines disciplines sportives (telles que le judo, le volley-ball, le golf, le tennis, etc.) de la Fédération française handisport (FFH), et la coopération difficile entre la FFH et le Comité de coordination des sportifs sourds français (CCSSF) en raison du manque de reconnaissance institutionnelle du sport sourd, il a été décidé de mettre fin à la mission du CCSSF au sein de la FFH lors de l'Assemblée Générale de la FFH en avril 2023. Il a également été décidé de confier un mandat d'un an (du janvier 2023 au janvier 2024) au Comité paralympique et sportif français (CPSF) pour mener toutes les opérations et formalités concernant l'évolution de l'organisation de la gouvernance et de la coordination des fédérations sportives proposant des activités sportives en faveur des personnes sourdes, ainsi que pour dialoguer avec les instances internationales (ICSD et ESDO).

REALISATIONS CLES

Préoccupée par l'absence totale de collaboration du CPSF avec le monde du sport sourd, la FNSF a tenté de mettre en place une co-construction entre les principaux interlocuteurs en alertant les pouvoirs publics (Ministère des Sports, le Secrétariat d'État du handicap, le CIH et le CNCPH) et en essayant de faciliter le dialogue entre le CPSF, la FFH et le CCSSF tout au long de l'année 2023. Malheureusement, aucune avancée significative n'a été constatée. La FNSF déplore totalement cette absence totale de co-construction entre le CPSF et le CCSSF ainsi que le manque de participation des personnes concernées dans la réflexion et les décisions.

La création d'un nouvel organe au sein du CPSF ne résoudra pas les diverses problématiques du sport sourd. Seule la reconnaissance du sport sourd dans le Code du sport pourrait débloquer la situation. En effet, dans ses Observations finales de septembre 2021, le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU a recommandé la reconnaissance et la valorisation des Deaflympics en collaboration avec les personnes sourdes.

Face à cette situation, la FNSF a décidé d'accompagner la création d'une nouvelle association dénommée Comité national Deaflympique et Sportif Sourds Français (CNDSSF) en novembre et décembre 2023.

- **Accessibilité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 / Centenaire des Deaflympics**

En vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, La FNSF a pour objectif de veiller l'accessibilité des personnes Sourdes à cette événement planétaire et de valoriser le sport sourd.

C'est ainsi que la FNSF a participé aux diverses réunions d'accessibilité de la Comité d'organisation de Paris 2024 et de la ville de Paris. Les préconisations en accessibilité de la FNSF sont généralement suivies.

Quant à la valorisation du sport sourd, bien qu'elle ne fasse pas partie des Jeux Olympiques et Paralympiques, la FNSF avait tenté d'organiser quelque chose de type hommage ou exposition pour le centenaire des Deaflympics avec le Comité d'organisation de Paris 2024 et la ville de Paris. Et ce n'était hélas pas concluant.



Actions fédérales

- **Drapeau Sourd**

En vue du vote sur le Drapeau sourd lors de l'Assemblée Générale de la World Federation of the Deaf en juillet 2023, un groupe de travail s'est constitué en janvier 2023 pour préparer le dossier de proposition du drapeau du « Sign Union Flag » d'Arnaud BALARD en collaboration avec l'artiste, notamment sur la question des droits de propriété intellectuelle.

Par la suite, afin de soutenir la proposition française du drapeau, une stratégie de communication et de promotion a été mise en place, comprenant la réalisation d'un clip explicatif sur la conception du drapeau et la distribution de petits drapeaux et de stickers à tous les membres de la World Federation of the Deaf (WFD). Un clip a également été diffusé sur les réseaux sociaux.

Un support PPT a également été préparé pour la présentation lors de l'Assemblée Générale de la WFD.

Finalement, tous ces efforts ont été couronnés de succès avec l'adoption du drapeau d'Arnaud BALARD comme Drapeau Sourd par l'Assemblée Générale de la WFD. De plus, tous les drapeaux restants en possession de la FNSF se sont vendus comme des petits pains.

- **Déclaration des droits de l'enfant sourd**

Souhaitant donner une portée internationale à la Déclaration des droits de l'enfant sourd, un travail d'adaptation du texte en anglais ainsi que des retouches des illustrations ont été réalisés. La version « internationale » a été proposée lors de l'Assemblée Générale de la WFD et a été adoptée à une large majorité.

- **Journée Mondiale des Sourd (JMS) et Journée Internationale des Langues des Signes (JILS)**

La 65ème JMS et la 5ème JILS tombent exceptionnellement le même jour cette année : le samedi 23 septembre 2023.

Sur proposition de la World Federation of the Deaf (WFD), la devise de cette année était :

**« Un monde où tout Sourd peut, en tout lieu et à tout moment,
s'exprimer en Langue des signes ».**

REALISATIONS CLES



La JMS/JILS 2023 de la FNSF, organisée par le secteur JMS, s'est déroulée sur le parvis de la ville de Vincennes, un lieu très symbolique pour la communauté sourde en tant que lieu de départ du Réveil sourd des années 1970. Plusieurs activités ludiques autour de la culture sourde et de la langue des signes ont été proposées (voir rapport du secteur JMS ci-dessous).

La FNSF a également diffusé un communiqué aux membres et sur les réseaux sociaux chaque jour de la semaine précédant la JMS, reprenant les thématiques journalières de la WFD.

La FNSF a également tenté d'organiser un pavoisement du Drapeau sourd devant l'hôtel de Ville de Paris mais s'est heurtée à un refus de ce dernier pour des raisons d'organisation. Nous espérons que cela puisse se faire pour 2024.

- **Rassemblement fédéral**

Dans le but de réunir tous les membres de l'équipe fédérale, un rassemblement fédéral a été organisé les 18 et 19 novembre 2023. Au programme : présentation et échanges des projets/actions de chaque commission et secteur, réflexion sur la structuration et la communication, ainsi qu'une soirée "Team Building".

- **Plate-forme d'échanges pour les associations**

Une plate-forme d'échanges pour les associations a été créée sous forme d'un groupe privé sur Facebook conformément aux souhaits des associations. Nous espérons qu'il puisse fonctionner de manière constructive dès 2024.

- **Structuration de la FNSF**

Dans la continuité de l'année 2022, une réflexion sur la structuration de la Fédération s'est poursuivie. Il a été décidé de mandater un audit externe sur le fonctionnement de la FNSF, qui sera réalisé en 2024.



Représentations institutionnelles

- **Conférence Nationale du Handicap**

La 6ème Conférence Nationale du Handicap (CNH) s'est déroulée le 26 avril 2023. Cet événement triennal permet au gouvernement de présenter sa vision et ses orientations politiques générales en matière de handicap. La FNSF y était représentée.

Dans son allocution, le Président de la République a défini quatre axes pour les trois prochaines années : l'école inclusive, le plein emploi, l'accessibilité universelle et la transformation administrative, accompagnés de 70 mesures.

Parmi ces 70 mesures, six concernent particulièrement les Sourds, notamment des améliorations dans l'éducation, l'enseignement supérieur, les transports, le numérique, l'accompagnement des sourdaveugles et l'adaptation des dispositifs de compensation pour les élus en situation de handicap.

Dans son communiqué aux membres, la FNSF salue cette prise de conscience, mais trouve la vision politique trop vague et les mesures trop nombreuses et imprécises.



- **Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées**

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), regroupant des représentants d'associations de personnes handicapées, d'organisations syndicales, d'employeurs, de professionnels de la santé et du secteur social, a pour but de conseiller le Gouvernement sur les questions relatives au handicap.

Le CNCPH se réunit pour examiner les politiques publiques et législatives concernant les personnes handicapées, émettant des avis et des recommandations visant à améliorer leur inclusion sociale, leur accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, au logement, aux transports, et à d'autres aspects de la vie quotidienne.



REALISATIONS CLES



En 2023, le CNCPH a procédé à son renouvellement. Pour la nouvelle mandature 2023-2026, la composition du CNCPH a été réorganisée afin de renforcer la représentation et la participation des personnes concernées, les personnes handicapées elles-mêmes ainsi que leurs familles et aidants, conformément aux recommandations du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU.

Étant déjà membre du CNCPH depuis 2011, le mandat de la FNSF est reconduit pour 3 ans en tant que membre du Collège 1 des *“représentants des associations de personnes handicapées”*. Ronit LAQUERRIERE-LEVEN et Julien COMPAN sont respectivement désignés membre titulaire et membre suppléant représentant la FNSF. Ronit LAQUERRIERE-LEVEN a également été choisie pour être membre de la commission permanente sous la présidence de Jérémie BOROY.

En 2023, ils ont participé à une dizaine de réunions du CNCPH à la fois en distanciel et en présentiel.

Siéger au CNCPH permet l'autoreprésentation des personnes Sourdes et de veiller aux projets législatifs concernant les citoyens Sourds

Actualités du CNCPH : <https://cncph.fr/actus/>



Représentations internationales

- **Assemblée Générale de l'Union européenne des Sourds (EUD)**

La traditionnelle Assemblée Générale annuelle de l'European Union of the Deaf (EUD) s'est tenue les 26 et 27 mai 2023. La grande majorité des représentants des fédérations nationales des sourds de l'Union Européenne étaient présents.

La France a été représentée par BERTHE Philippe et SANGLA Audrey.



L'EUD a présenté le rapport d'activités et financières menées au cours de l'année 2022, mettant en lumière les réalisations majeures, les obstacles rencontrés, ainsi que ses projets.

Il a également été abordé les avancées au niveau des législations nationales et européennes concernant les droits des sourds à l'éducation, à l'emploi, aux services de santé et à la communication.

La FNSF a proposé à l'Assemblée Générale une adoption automatique par l'EUD du Drapeau Sourd dès qu'il sera adopté par l'Assemblée Générale de la WFD, ainsi que pour la Déclaration des droits de l'enfant Sourd.

En vue du vote sur le Drapeau sourd lors de la prochaine Assemblée Générale de la WFD, des petits drapeaux du « Sign Union Flag » d'Arnaud BALARD ont été distribués aux membres de l'EUD afin de promouvoir notre proposition du drapeau.

L'Assemblée Générale était l'occasion pour la FNSF de nouer des liens et d'échanger des expériences, des idées et des perspectives avec d'autres représentants et membres de la communauté sourde des pays voisins.

REALISATIONS CLES



- **Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Mondiale des Sourds**

La XXIème Assemblée Générale Ordinaire de la World Federation of Deaf (WFD) a eu lieu les 9 et 10 juillet 2023 à Jeju, en Corée du Sud.

Pour la première fois, elle s'est tenue de manière hybride, offrant également un mode distanciel pour les pays principalement du Sud (Sud global) qui ne pouvaient pas y assister en personne pour des raisons administratives (refus de visa) et/ou financières.

Environ une centaine de pays étaient représentés à l'Assemblée Générale. La France, représentée par PELE Quentin et Ronit LAQUERRIERE-LEVEN, était présente en personne. Outre l'approbation des rapports d'activités et financiers habituels, l'Assemblée Générale a adopté quelques propositions emblématiques : le Drapeau sourd, la Déclaration des droits de l'enfant Sourd et la nouvelle vision de la WFD « **Un monde où tout Sourd peut, en tout lieu et à tout moment, s'exprimer en Langue des signes** ».

La France, via la FNSF, était le seul pays à avoir soumis des propositions lors de l'Assemblée Générale : la nomination des Présidents d'honneur, avec la désignation de M. ALLEN Colin, ancien président de la WFD (2011-2019), en tant que Président d'honneur, et l'adoption de la Déclaration des droits de l'enfant Sourd. Toutes les propositions françaises ont été adoptées.



Concernant le Drapeau sourd, un concours entre trois modèles, dont celui du « Sign Union flag » d'Arnaud BALARD proposé par la France, a été organisé. C'est le drapeau soutenu par la FNSF qui a remporté la majorité des voix au deuxième tour. Seule la proposition de conserver le nom d'origine « Sign Union flag » a été rejetée par l'Assemblée Générale. L'adoption de ce Drapeau sourd marque la fin d'une décennie de rebondissements et de débats.



REALISATIONS CLES



L'Assemblée Générale s'est clôturée avec la réélection de M. Joseph J. MURRAY à la présidence de la WFD pour un mandat de 4 ans (2023-2027) et la désignation des Émirats arabes unis comme pays hôte de la prochaine Assemblée Générale et du prochain Congrès mondial de la WFD.

- **Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Mondiale des Sourds**

Suite à une motion co-signée par 19 fédérations nationales, dont la FNSF, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à Jeju, en Corée du Sud, une Assemblée Générale Extraordinaire de la WFD s'est tenue pour la première fois de son histoire le 21 octobre 2023, en distanciel.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire fait suite à un défaut de procédure et à un manque d'informations concernant le choix du pays hôte du prochain Congrès mondial de la WFD en 2027 lors de la dernière Assemblée Générale à Jeju.

La FNSF, représentée par Julien COMPAN et Ronit LAQUERRIERE-LEVEN, était présente à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du jour était composé de deux points :

1. La prise en compte de la question des droits de l'homme dans les critères d'évaluation pour la sélection des candidatures pour l'organisation des prochains congrès (si le pays ne respecte pas les droits de l'homme, il est éliminé d'office).
2. La désignation du pays hôte de la prochaine Assemblée Générale et du prochain Congrès mondial de la WFD en 2027.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la WFD, la proposition de prise en compte du critère des droits de l'Homme dans l'évaluation des candidatures a été rejetée à une large majorité des voix.

Après le retrait de la candidature du Nigeria avant l'AGE et de la Norvège au début de l'AGE, les Émirats arabes unis, étant le seul candidat restant, ont été finalement désignés à une large majorité de vote comme pays hôte pour 2027.

Une série de questions sur la candidature émiratie avant le vote a permis d'obtenir des clarifications sur divers sujets, notamment en lien avec les droits des femmes et des LGBTQIA+.

La FNSF, afin de recueillir les avis de ses membres sur ces sujets, avait organisé une réunion de consultation en distanciel quelques jours avant l'Assemblée Générale Extraordinaire. Une dizaine d'associations affiliées et quelques membres d'honneur étaient présents. Les échanges ont été très enrichissants et constructifs. Il en ressort que les sujets posés sont complexes puisque chaque pays a un point de vue différent sur les droits de l'Homme.

REALISATIONS CLES



- **Congrès mondial de la Fédération Mondiale des Sourds**

Après Paris en 2019, le XIXème Congrès mondial de la Fédération Mondiale des Sourds s'est tenu du 11 au 15 juillet à Jeju en Corée du Sud.

Il avait pour thème : "Securing Human Right in Times of Crisis", soit en français : **“Protection des Droits de l'Homme en période de crise”**.

Une cinquantaine de conférences portant sur les 6 sous-thèmes de l'éducation, de la langue des signes, de la technologie, de la coopération internationale et des droits de l'homme en temps de crise étaient au programme.



2023 WFD
19TH WORLD CONGRESS
JEJU KOREA

Parmi les 1000 participants, une délégation française d'une trentaine de personnes, dont quelques membres de la FNSF, était présente au Congrès.

La FNSF a eu le privilège d'animer une conférence sur le modèle du PEJS bilingue en France.

Le Congrès a permis d'établir les résolutions finales qui appellent à :

- Rappeler que le libre accès aux langues des signes et leur utilisation constituent un droit fondamental pour toutes les personnes sourdes.
- Soutenir les droits des apprenants sourds de tous âges à une éducation multilingue, inclusive, complète et de qualité.
- Insister sur les droits des personnes sourdes à l'accessibilité et à l'inclusion dans la société.
- Encourager l'inclusion dans la coopération internationale, notamment dans les programmes de développement international dans les pays du Sud, plus particulièrement les pays en voie de développement.
- Garantir les droits de l'homme en temps de crise, tels que les conflits, les crises sanitaires et le changement climatique.
- Promouvoir les droits des personnes sourdes ayant des identités diverses et faisant partie des communautés sourdes.





Finances

- Legs Rossiaud

Etant une association reconnue d'utilité publique, la FNSF est habilitée à recevoir des dons et également des legs. En 2021, la FNSF s'est vue attribuer, suite à un testament après le décès de M. ROSSIAUD survenu le 8 avril 2021, un legs inédit, voire historique, partagé à parts égales, soit 50 %, avec la Fondation de l'Avenir. Ce legs se compose de fonds issus des comptes bancaires, de l'assurance vie, des objets de valeur ainsi que de la propriété à Soorts-Hossegor. Après une longue procédure notariale, la succession a pu être finalisée en juillet 2023 avec la vente en immo-interactive de la propriété, comprenant une maison d'habitation et une boutique, sur une parcelle d'environ 2800 m², d'une valeur très remarquable de M. ROSSIAUD, située en plein centre historique de Soorts-Hossegor et à quelques centaines de mètres de la célèbre plage d'Hossegor. Le montant définitif de ce legs s'élève à 6,2 millions d'euros, soit 3,1 millions d'euros pour la FNSF.



Après un 30ème Congrès de la FNSF réussi en fin d'année 2022, centré sur l'éducation, l'équipe de la commission Éducation a entamé 2023 avec deux départs : Chrystell LAMOTHE et Mélodie SAUVAGET ont quitté la commission en novembre 2022. Leur contribution a été grandement appréciée depuis 2019. Heureusement, Aurélien MANCINO a rejoint l'équipe en janvier 2023, suivi par Jérôme PHILIPPE en septembre 2023. Contrairement à l'année 2022 qui a vu une baisse de nos rendez-vous politiques en raison des élections présidentielles, l'année 2023 a été l'occasion de rappeler aux différents bureaux de l'Éducation Nationale notre présence et la nécessité de travailler avec nous.

Actions réalisées

1- Actions "politiques"

- **Rencontres / Échanges avec l'inspecteur Mission nationale développement PEJS**

En octobre 2022, M. Bretaudeau a été nommé inspecteur de l'éducation nationale mission nationale enseignement des jeunes sourds, un poste qui n'existait pas auparavant et que nous avons longuement demandé pour répondre à la situation de la scolarité des enfants sourds. L'une de ses missions est d'accompagner le développement des PEJS. Sa venue au Congrès de la FNSF peu de temps après sa nomination a été le point de départ de notre collaboration tout au long de l'année 2023, sous forme de plusieurs réunions en présentiel et à distance.

- **Rencontres / Échanges avec le directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco)**

Le DGESCO nous a reçus pour la première fois en septembre 2023. Nous avons pu discuter de diverses problématiques liées à l'éducation des jeunes sourds. Cette première rencontre, en présentiel, s'est avérée positive. Une seconde rencontre a eu lieu début décembre, à distance. Notre collaboration devra se poursuivre en 2024, à travers des réunions de suivi.

- **Comité de Suivi de l'École Inclusive**

La commission fait désormais partie des associations qui composent le comité. Ce comité, réunissant le ministre de l'Éducation Nationale et le ministre chargé des personnes handicapées, se réunit tous les six mois pour faire le bilan d'étape et porter nos revendications.



Nos revendications auprès de la DGESCO et du Bureau de l'École Inclusive ont porté sur plusieurs points visant à améliorer la scolarisation des enfants sourds par l'Éducation Nationale : déploiement des PEJS sur tout le territoire français, réécriture de la circulaire 2017, position vis-à-vis des établissements et services médico-sociaux / instituts médico-éducatifs, programmes de français L2, évaluations nationales, formation des enseignants, internats, ...

En parallèle des nombreuses réunions avec les différents services de l'Éducation Nationale et avec les deux associations nationales AFELS et ANPES, nous avons continué plusieurs actions commencées en 2022.

2- Actions fédérales

- **Clip "Grandir sereinement avec la LSF" (voix-off + traduction en LSF)**

Nous avons révisé le clip en raison de notre insatisfaction avec la voix-off, travaillant en étroite collaboration avec le réalisateur pour parfaire le travail. Le clip retravaillé a été présenté lors de la Journée Mondiale des Sourds le 23 septembre et est maintenant disponible comme un outil adaptable pour toute association ou membre affilié. Bien que conçu pour sensibiliser le public entendant, nous avons entrepris de le rendre accessible aux sourds en le traduisant en langue des signes.





• Déclaration des droits de l'enfant Sourd

Après la distribution de la Déclaration sous forme de supports papier lors du Congrès de la FNSF, nous avons entrepris sa traduction en Langue des Signes Française (LSF) pour permettre à tous les enfants sourds en France de comprendre leurs droits. Nous avons choisi des enfants sourds pour présenter le texte en LSF afin de conserver son authenticité. L'association 2LPE de Poitiers a été sélectionnée pour accompagner et coacher les enfants, ainsi que pour produire la vidéo résultante, offrant une expérience enrichissante pour les élèves bilingues et répondant parfaitement à nos attentes.

Parallèlement, la FNSF a présenté le texte de la Déclaration des droits de l'enfant Sourd lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Sourds en juillet 2022. La proposition a été acceptée avec des ajustements mineurs pour la rendre applicable à tous les pays. Nous sommes fiers de l'engagement de la France en faveur des Sourds et des Langues des Signes à l'échelle mondiale.





- **Pétition sur la gratuité des cours de LSF pour les parents**

L'article n°4 de la Déclaration des Droits de l'enfant Sourd préconisant la gratuité des cours de LSF pour les parents d'enfants sourds, cette revendication s'est désormais intégrée à nos actions. Ainsi, la pétition, lancée sur la page Facebook de "Mon enfant est sourd", a été reprise (en accord avec sa créatrice) sous forme de communiqué de presse. Sa diffusion est prévue pour 2024.

- **Réflexions et travaux préparatoires sur l'éducation précoce (0-3 ans)**

Avec la Déclaration des droits de l'enfant Sourd, la question de l'éducation précoce ne peut plus être reléguée au second plan, ni confiée à la responsabilité d'autres commissions. Nous l'avons donc intégrée à nos actions depuis l'AG de juin 2023 et avons entamé un plan d'actions incluant une collecte d'informations. D'autres initiatives seront mises en œuvre en 2024.

- **Rapport "Discrimination dans l'Éducation"**

La commission Discrimination a commencé en collaboration avec notre commission la rédaction d'un rapport recensant toutes les situations de discrimination dans l'éducation des jeunes sourds. Le rapport, qui compte 423 pages, a été remis au CN fin décembre 2022.

Nous sommes chargés de sa relecture. Face à la complexité de la tâche, nous avons instauré une période de réflexion sur plusieurs aspects : la correction du rapport, sa relecture, la vérification du contenu, etc. Une correctrice professionnelle a été engagée ; son travail débutera en janvier 2024. De plus, un comité de lecture a été formé ; il sera opérationnel début 2024. Notre objectif est de rendre le rapport prêt à être diffusé avant la fin de l'année 2024.



Synthèse et perspectives

L'année 2023 a été intense : de nouvelles arrivées dans la commission, plusieurs actions entamées depuis un certain moment enfin terminées, lancement de nouvelles actions... Mais surtout la nouvelle position de la commission Éducation, et donc de la FNSF, auprès des services du ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO, comité École Inclusive, ...) dont l'opinion sur l'éducation bilingue LSF / français écrit a également évolué. Notre long combat auprès des politiques a porté ses fruits. Toutefois, la scolarisation des jeunes sourds reste instable et très fragile.

Nous poursuivons nos travaux actuellement en cours, à savoir l'information pour les 0 à 3 ans, la collaboration avec les instances pour la scolarisation des jeunes sourds, et la finalisation du rapport sur la discrimination.



Actions réalisées

L'année 2023 revêt une importance particulière marquée par la **conclusion des travaux** de quatre années portant sur les discriminations dans le domaine de l'éducation. Ce rapport exhaustif s'étend sur 400 pages, couvrant l'ensemble du spectre éducatif, de la petite enfance (éducation précoce) à l'enseignement supérieur, englobant les professionnels de l'éducation, les études menant à cette profession, ainsi que les politiques éducatives aux niveaux national et local. Nous examinons également des aspects tels que l'accompagnement des parents, notamment dans le choix des modes de communication et l'élaboration du projet de l'élève.

En réponse à l'appel de la FNSF avec le hashtag #metoosourds à la suite de la publication de l'article sur les maltraitances des enfants sourds, nous avons compilé 90 pages de témoignages issus des réseaux sociaux, de rapports, d'articles de presse et de témoins transmis à la FNSF. Ces récits mettent en lumière les discriminations, les maltraitances et les violences dans le domaine éducatif. Nous soutenons des recherches scientifiques internationales, telles que la conception de micro-agressions, qui semblent plus adaptées pour les sourds dans le domaine de l'éducation, ainsi que dans d'autres domaines de la vie quotidienne. D'autres recherches, telles que le syndrome de privation langagière, l'identité des enfants sourds et la résilience des enfants sourds, nous permettent de formuler des recommandations éclairées.

Ce rapport concerne l'ensemble des parties prenantes, avec la participation de tous les auteurs concernés selon les chapitres.

Ce rapport sera un outil précieux pour les associations dans les futures discussions ou négociations avec les décideurs politiques, offrant des pratiques d'accueil et d'accompagnement aux parents d'enfants sourds. Actuellement soumis au comité de lecture et de suivi, dirigé par la commission éducation, le rapport est en cours de validation des contenus avant une diffusion officielle. Ce comité élaborera également des stratégies visant à accroître l'efficacité de l'impact de ce rapport.



Actions réalisées

En ce qui concerne le rapport sur la **discrimination linguistique**, par souci de précision et avec une intention délibérée, nous retardons volontairement la diffusion du rapport pour deux raisons majeures. Tout d'abord, les discriminations linguistiques sont étroitement liées à celles observées dans le domaine de l'éducation. En attendant l'achèvement des travaux sur les discriminations éducatives, nous pourrions finaliser le volet relatif aux discriminations linguistiques. Deuxièmement, nous souhaitons mettre à jour le contenu, notamment en ce qui concerne l'appropriation culturelle et linguistique, nécessitant ainsi une analyse approfondie avant la publication.

La commission en charge de la lutte contre les discriminations rencontre actuellement des obstacles dans le recrutement de nouveaux membres, afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes du public. Nous encourageons vivement les nouveaux intéressés à nous rejoindre pour faire face aux nouveaux défis qui se présentent. Par ailleurs, notre équipe est en dialogue avec la commission dédiée aux femmes sourdes et le secteur des seniors sourds pour discuter des questions de maltraitance, d'abus et d'égalité avant de déterminer les modalités de notre collaboration."

Synthèse et perspectives

En 2023, un rapport exhaustif de 400 pages sur les discriminations dans l'éducation a été conclu après quatre ans de travail. Il couvre tous les niveaux éducatifs et inclut des témoignages mettant en lumière les discriminations et violences dans ce domaine. Ce rapport, impliquant toutes les parties prenantes, sera un outil crucial pour les futures discussions avec les décideurs politiques. La diffusion du rapport sur la discrimination linguistique est retardée pour une analyse plus approfondie. La commission en charge de la lutte contre les discriminations fait face à des obstacles dans le recrutement de nouveaux membres, mais des dialogues sont engagés pour aborder les questions de maltraitance et d'égalité avec d'autres commissions.



En dépit des défis dus à la diminution des membres, l'année 2023 de la Commission Sport de la FNSF a été marquée par des actions significatives pour le sport sourd. Des stratégies ont été mises en place pour surmonter les obstacles, avec un fort engagement pour sensibiliser aux enjeux spécifiques du sport sourd et promouvoir la reconnaissance des Deaflympics en France afin de développer ce domaine.

Actions réalisées

En 2023, la commission Sport a intensifié ses efforts pour sensibiliser le gouvernement à l'importance d'une structure sportive dédiée aux sourds. Malgré de nombreuses lettres adressées au ministère du sport et au gouvernement. Par conséquent, la commission s'est tournée vers le CESE, un organe consultatif chargé de recueillir les avis des citoyens et d'alerter le gouvernement sur des questions importantes. Nous avons ainsi entrepris plusieurs actions pour défendre notre cause.

- **Réunions avec le CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental) :**

La commission sport a participé à un atelier avec le CESE pour sensibiliser à la nécessité de différencier le sport sourd du para-sport. De plus, elle a rédigé une lettre avec le CN pour souligner cette importance dans les rapports institutionnels. Les ateliers du CESE ont omis de prendre en compte le sport sourd, suscitant des incompréhensions et des reproches. Le manque d'interprètes a souligné les difficultés de communication des personnes sourdes, tandis que l'utilisation du terme "Para-sport" pour désigner les sports sourds a été critiquée. Le gouvernement cherche à inclure les sports sourds dans cette catégorie sans reconnaître leurs spécificités. Le manque de mention des termes "ICSD" et "Deaflympics" dans le code du sport complique la reconnaissance du sport sourd au niveau international. Cette situation entraîne un manque de sensibilisation et de connaissances sur l'accessibilité aux pratiques sportives pour les sourds au sein des fédérations. Un mauvais accompagnement peut avoir des conséquences graves au niveau des clubs. Il est crucial de sensibiliser le gouvernement et de suivre le principe "rien sur nous sans nous" pour une meilleure prise en compte des personnes sourdes.

- **Expertise à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) :**

Sollicitation de l'expertise de la commission pour améliorer l'accessibilité à la pratique sportive à l'INSEP.



- **Recensement de la typologie des handicaps**

Le recensement de la typologie des handicaps sera mis en place entre 2024 et 2025, avec l'autorisation de la CNIL, et les fédérations doivent adapter leurs processus en conséquence. La rencontre avec le Conseiller Haute performance, préparation olympique et paralympique, sport de haut niveau du Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et la commission sport en 2022 a porté ses fruits, puisque nous avons pu transmettre les informations obtenues auprès de la CNIL pour souligner l'importance d'une typologie des handicaps. Cette typologie vise à recenser les sportifs sourds jusqu'à présent invisibles et à garantir leur accessibilité lors des compétitions. En effet, la loi sur l'accessibilité impose aux organisateurs d'événements de prévoir une accessibilité, ce qui n'a pas été possible pour les fédérations sportives en raison de leur incapacité à identifier les sportifs en situation de handicap. De plus, cette typologie permettrait aux fédérations sportives de constituer une liste de sportifs de haut niveau pour représenter la France lors des compétitions internationales.

Cependant, il est nécessaire de veiller à une utilisation adéquate de cette typologie. Nous soulevons une autre problématique concernant la pratique sportive individuelle et/ou collective. Par exemple, un sportif sourd pratiquant le volley-ball et s'inscrivant dans un club valide pourrait être considéré comme un sportif sourd invisible s'il ne coche pas la case correspondante sur sa licence. Il en va de même pour d'autres sports comme le judo ou le tennis. C'est pourquoi la demande de typologie doit être distincte de l'identité, comprenant des informations telles que le nom, le prénom, l'âge, et la question du handicap : oui/non. À ce jour, grâce à quelques fédérations comme la FFH et la FFV (Volley), environ 2500 licences ont été recensées, alors qu'un sondage révèle un chiffre de 5 millions de déficients auditifs et 500 000 signants. Il est évident que de nombreux sportifs sourds restent invisibles en raison de leur intégration.

- **INSEP**

La commission sport a été sollicitée par l'INSEP dans leur travail de documentation visant à établir une norme de construction en lien avec la réglementation sur l'accessibilité. Nous avons ainsi apporté nos connaissances et avons pu identifier les lacunes dans leurs documents, que nous avons déjà signalées au comité des droits de l'ONU. Cet échange s'est révélé enrichissant.

- **Fédération Française Handisport**

Malgré la convention FNSF-FFH, la commission n'a plus de nouvelles de la part de FFH depuis le départ du conseiller technique national.



- **Fédération Française Handisport**

Malgré la convention FNSF-FFH, la commission n'a plus de nouvelles de la part de FFH depuis le départ du conseiller technique national.



Synthèse et perspectives

En 2023, nous avons intensifié ses efforts pour promouvoir une structure sportive dédiée aux sourds. Elle s'est tournée vers le CESE pour sensibiliser aux besoins spécifiques du sport sourd. Parallèlement, elle a été sollicitée par l'INSEP pour améliorer l'accessibilité à la pratique sportive. L'affaire CCSSF a été gérée avec la création d'une nouvelle commission au sein du CPSF, suscitant des débats quant à son rôle et à sa reconnaissance. Le recensement des handicaps, prévu pour 2024-2025, vise à identifier les sportifs sourds invisibles et à assurer leur accessibilité.

Pour l'année 2024, plusieurs actions cruciales doivent être entreprises :

1. Célébration du 100e anniversaire des Jeux mondiaux du silence, organisés à Paris en 1924.
2. Lancement d'une campagne de recrutement de bénévoles pour renforcer l'impact de la commission Sport malgré les contraintes de temps.
3. Consolidation des partenariats avec d'autres commissions et organismes sportifs pour renforcer la sensibilisation et l'inclusion.
4. Poursuite des démarches auprès du ministère chargé des Sports pour obtenir la reconnaissance officielle du sport sourd.
5. Plaidoyer en faveur d'une meilleure distinction entre le sport sourd et le Para sport dans les rapports institutionnels.
6. Priorité accordée à la collaboration avec la nouvelle commission sourde au sein du CPSF pour protéger les droits des sportifs sourds.
7. Lancement d'un sondage pour recueillir des témoignages visant à documenter les discriminations dans le sport sourd (manque d'accessibilité, de moyens, de perspectives d'emploi, de soutien financier, etc.).

COMMISSION CULTURE



Actions réalisées

- **Sensibilisation :**

Nous avons réalisé des actions de sensibilisations auprès du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) , du Syndicat des Professionnels du Cinéma en situation de Handicap (SPCH) , de l'association Actrices & Acteurs de France Associés (AAFA) sur la représentation des personnes sourdes et des artistes sourds.

COMMISSION FEMMES



Actions réalisées

Nous avons discuté avec les commissions discrimination et justice, où nous avons discuté de la situation actuelle en France en matière d'égalité entre hommes et femmes. Il est important de connaître la méthode de travail, y compris les questionnaires et les sondages, pour comprendre comment les femmes sourdes sont traitées en France. Nous avons également discuté de l'importance de l'interprétation en Langue des Signes Française (LSF) pour rendre la justice accessible aux femmes sourdes, ainsi que des discriminations qu'elles peuvent rencontrer. Sans données chiffrées et documentées, il est difficile d'évaluer si le parcours des femmes sourdes est réellement accessible et si elles reçoivent un accueil approprié dans différents lieux tels que les commissariats, les hôpitaux, les cabinets d'avocats, etc.



Durant l'année 2023, d'une part, nous nous sommes concentrés sur des activités internationales, notamment l'EDYC (Capitale Européenne de la Jeunesse Sourde) à Nantes, plusieurs camps, ainsi que plusieurs Assemblées Générales, dont celle de la WFDYS (secteur Jeunes de la Fédération Mondiale des Sourds). D'autre part, nous avons poursuivi notre déploiement national en préparant nos prochaines activités, telles qu'Intervilles 2024, et en organisant une rencontre à l'île de la Réunion.

Actions réalisées

- **Camps Internationaux :**

Pour l'été 2023, nous avons offert aux adolescents (âgés de 13 à 17 ans) et aux jeunes (âgés de 18 à 30 ans) Sourds l'opportunité de rencontrer leurs pairs venant de différents pays et de découvrir de nouvelles expériences à travers quatre camps internationaux différents.

- EUDY Junior Camp en Autriche (4 adolescents)
- EUDY Youth Camp au Portugal (2 jeunes)
- WFDYS Youth Camp à l'île Jeju (4 jeunes)
- Drama Camp 5 en Norvège (4 jeunes + 1 leader)





- **Assemblées Générales WFDYS (Corée du Sud) et EUDY (Portugal)**

Nous avons eu l'avantage de voter les modifications ou les ajouts des statuts, de voter des candidatures, de se tenir informer des actualités et des structures en lien avec ces organisations internationales, de consolider les réseaux et d'enrichir nos rencontres avec les autres délégués d'autres pays.

- **Capitale Européenne de la Jeunesse Sourde**

Fin juin et début juillet, nous avons participé en tant que bénévoles à l'événement international, l'EDYC (Capitale Européenne de la Jeunesse Sourde), qui s'est tenu à Nantes. En partenariat avec le secteur des jeunes sourds de Nantes Viva 44, nous avons eu l'honneur d'organiser la soirée JSF lors du dernier jour de la semaine de l'EDYC.



- **Rencontre Ile de la Réunion**

En octobre, la responsable JSF organise un rendez-vous à La Réunion afin de favoriser la rencontre des jeunes sourds locaux. Pour l'instant, l'île de La Réunion ne dispose d'aucune association ou secteur de jeunes sourds, mais ce rendez-vous pourrait offrir aux jeunes réunionnais l'opportunité de trouver un moyen de contribuer à la communauté sourde réunionnaise.



- **Intervilles 2023**

Cette année, nous avons prévu d'établir un partenariat avec le secteur des jeunes sourds de Montpellier, M'Deaf, en vue d'organiser un événement Intervilles en août 2023. Cependant, après mûre réflexion, nous avons dû annuler en raison du manque de temps et de réactivité.



Synthèse et perspectives

D'abord, en début d'année, notre équipe s'est agrandie, ce qui nous a permis de continuer à dynamiser l'équipe et d'échanger nos diverses connaissances et expériences. Puis, à la rentrée, un membre nous a quitté. L'équipe compte désormais 5 membres.

La situation financière s'est améliorée l'année dernière. Nous avons enfin parmi notre équipe une trésorière qui a suivi une formation, ce qui lui a permis de gérer les dépenses et les recettes. Actuellement, la situation financière du secteur JSF est stable. Nous prévoyons d'organiser certains événements cette année pour générer des bénéfices et mieux gérer nos finances par la suite.

Concernant nos perspectives pour l'année 2024, nous souhaitons bien sûr poursuivre nos objectifs en rassemblant les jeunes Sourds et en organisant divers événements (camp national, Leader Camp, Intervilles, collaborations internationales et locales)... De plus, nous réfléchissons à la manière de nous rapprocher des associations et des secteurs locaux, et nous organiserons une réunion générale en mars dans le but de créer une communication transparente juste avant l'AG de la FNSF.



Durant l'année 2023, l'équipe SSF a accompli des actions axées particulièrement sur la préparation de la planète des seniors sourds, de la réunion générale et du séminaire. Plus particulièrement du travail réalisé sur le projet de création des maisons de retraite destinées aux Seniors Sourds et SourdAveugles et l'importance des conférences pour informer le public sourd.

Devant l'importance de la solitude grandissante des Seniors Sourds dans des différents établissements pour personnes âgées, le Secteur des Seniors Sourds de France a pour objectif de recueillir toutes les réponses et de mieux préparer en vue d'une maison de retraite destinée à ces personnes.

Actions réalisées

• REVIAH :

L'objectif de cette enquête est de recueillir les besoins et les souhaits des Sourds en vue de la création d'un premier établissement. Vous avez la possibilité de répondre à ce questionnaire en vidéo en Langue des Signes Française (LSF) sur le site REVIAH : <https://www.reviah.com>. Le questionnaire est présenté en LSF dans une vidéo pour garantir une meilleure accessibilité, car il concerne vous-même ou l'un de vos proches. Les réponses individuelles demeurent confidentielles (nom, adresse, e-mail...), et les informations sont traitées et présentées de manière globale lors de la restitution de l'étude.

Objectifs de l'enquête :

- Identifier les besoins et les souhaits des Sourds en vue de la création d'un premier établissement.
- Réaliser le questionnaire en vidéo expliqué en LSF.
- Recueillir des réponses individuelles qui seront traitées pour la restitution de l'étude.

REVIAH propose des réunions dans toutes les régions de France. Les responsables des associations peuvent contacter REVIAH via le site internet s'ils souhaitent organiser une réunion ou une conférence.

Dixième résultat des réponses au questionnaire allant jusqu'au 4 novembre 2023 : 916 personnes ont répondu

Il faudrait que la communication se fasse la plus large possible et la plus efficace.

Informations aux associations des Sourds locales de Poitiers concernant la future implantation de la résidence.



- **Réunion générale et séminaire à Lyon :**

48 personnes étaient présentes : 35 associations affiliées, 6 non affiliées, 5 membres de SSF et 2 représentants de CN (Président et coordinateur des secteurs).

Durant la matinée, la réunion générale a permis de dresser le bilan des actions de SSF pour l'année 2023 et de présenter les projets d'actions pour 2023/2024.

L'après-midi, lors du séminaire, un bilan statistique des réponses aux questions a été présenté. Nous avons également donné un retour sur les réponses de deux associations affiliées qui n'avaient pas effectué de statistiques. Puis nous avons fait en groupe une réflexions et échanges portant sur les deux questions : Quelle est la responsabilité de l'association pour bien informer les personnes âgées ? et Quels services pour les personnes âgées ? Et comment les fournir ?

Puis nous avons visité la résidence des Seniors Sourds à Villeurbanne.



- **Séjour et réveillon à Menton :**

37 personnes se sont inscrites (associations affiliées et non affiliées).

Le séjour s'est déroulé dans une ambiance agréable, et tous les participants ont apprécié. La direction et le personnel se sont montrés vraiment sympathiques et ont utilisé des signes simples et quotidiens. L'objectif était de favoriser les rencontres et de faire découvrir la ville et ses environs, ainsi que leur histoire, leur culture et leur savoir-faire.



- **Groupe de travail “Maison de retraite”**

Nous avons mis en place un groupe de travail dédié à notre secteur pour étudier les besoins en vue de la création d'une maison de retraite. Les partenaires financiers ainsi que le futur gestionnaire sont prêts pour cette première création d'une maison de retraite pour les Sourds. Le groupe de travail est constitué de : Mme DOUBARD Patricia (Poitiers), de M. AMOSSE Stéphane (Nantes), de M. CHAIEB Hassen (Conseiller de la FNSF) et de Mme Boursin Nadia (Responsable SSF)

Quatre réunions de travail et discussions ont eu lieu sur le schéma en plusieurs phases des structures et du projet d'organigramme, ainsi que sur la proposition des stratégies.

La convention de partenariat modifiée a été approuvée et signée par REVIAH et la FNSF.

Le projet de la résidence qui sera réalisée à Poitiers avance. Le terrain est prêt, le compromis de vente a été signé, et l'aménagement des postes de travail est en





Synthèse et perspectives

L'année est principalement axée sur l'enquête concernant la création d'une maison de retraite adaptée aux personnes sourdes, ainsi que sur la réflexion de toute l'équipe concernant le rôle du gestionnaire et du personnel maîtrisant la langue des signes et la LS tactile.

L'objectif est d'obtenir un grand nombre de réponses au questionnaire. Il est impératif que la FNSF et les associations travaillent sur la mobilisation générale et l'information, car cela devient urgent.

Nous cibons particulièrement les établissements accueillant des sourds isolés, où les moyens de communication sont inefficaces ou absents.

Pour 2023/2024, nous poursuivons notre travail de sensibilisation auprès des sourds isolés concernant la mise en place progressive des maisons de retraite. C'est l'un des points essentiels de notre mission.



L'année 2023 a été marquée par une série d'initiatives significatives du secteur Étudiants Sourds de France, visant à renforcer son engagement envers la communauté sourde et à promouvoir l'inclusion des étudiants sourds dans tous les domaines de la société.

Actions réalisées

- **Journée Portes Ouvertes au Cours Morvan**

Deux membres du secteur Étudiants Sourds de France ont assisté à la Journée Portes Ouvertes de Morvan. Leur présence en tant qu'anciens élèves de Morvan et membres de l'équipe a souligné l'importance du secteur Étudiants Sourds de France, montrant aux futurs étudiants qu'ils peuvent solliciter l'association en cas de besoin.

- **Séminaires de Sciences Humaines Sociales**

En réponse à une demande du terrain, deux séminaires de création lexicale en Sciences Humaines ont été organisés, inspirés du modèle de l'association Sciences Technologies Ingénieur Mathématiques.

- **Séminaires**

Nous avons organisé deux séminaires en 2023 l'une à Paris réunissant 21 participants et l'autre à Toulouse avec 11 participants.

- **Délégation Interministérielle à la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT**

Réunion pour solliciter une subvention en vue de mettre en place une formation sur la discrimination raciale avec le Secteur Jeunes.

- **Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :**

Trois membres du secteur Étudiants Sourds de France ont rencontré les représentants du ministère pour discuter de la situation des étudiants sourds en France.





- **Assemblée générale de l'Union européenne des étudiants sourds en Pologne**

Deux délégués du secteur ont participé à cette Assemblée Générale pour discuter de l'avenir de l'Union européenne des étudiants sourds.

- **Intervention au collège Langevin-Wallon à Argenteuil**

Sensibilisation auprès de collégiens sur le rôle du secteur étudiants, avec la participation de 12 élèves.

- **Journée Mondiale des Sourds à Paris :**

Stand partagé avec le secteur Seniors Sourds de France, malgré le faible afflux de visiteurs en raison de l'emplacement discret du stand.

- **Forum des métiers au Cours Morvan à Paris**

Information et sensibilisation auprès de lycéens sur les parcours en études supérieures.



Synthèse et perspectives

Le secteur Étudiants Sourds de France a recentré ses activités sur le plan politique, mais a rencontré des défis après le départ de certains membres. Malgré des effectifs réduits, l'équipe a été limitée dans ses capacités de mobilisation, entraînant l'annulation de plusieurs activités prévues. Les efforts pour renforcer les relations avec d'autres associations étudiantes et les institutions n'ont pas toujours été fructueux en raison de difficultés de communication. Cependant, des discussions sont en cours avec des associations reconnues pour unir les forces et faire avancer les revendications des étudiants sourds. Pour accroître la visibilité du secteur, des interventions dans les lycées et en ligne sont prévues. De plus, suite à une rencontre avec des représentants du ministère de l'Enseignement Supérieur, des progrès ont été réalisés concernant la prise en compte de l'accessibilité pour les étudiants sourds, avec une augmentation prévue du budget pour les compensations. Il est prévu de maintenir le contact avec les autorités pour suivre l'évolution des politiques et des mesures prises.

SECTEUR JOURNEE MONDIALE DES SOURDS



L'action principale s'est concentrée sur la mise en œuvre des JMS, SMS et JILS 2023, après une année 2022 en sommeil. Les événements et manifestations habituels n'avaient alors pu avoir lieu en raison du renouvellement des membres du secteur JMS.

Nous avons repris la dynamique précédente, grâce à la complicité et au précieux soutien de l'ancienne responsable, qui a assumé un rôle de relais pour les responsabilités et les conseils.

Actions réalisées

• Semaine Mondiale des Sourds (SMS)

La Semaine Mondiale des Sourds a pu être rapidement mise en place dans des délais relativement courts, en réactivant les réseaux culturels qui ont déjà participé aux précédentes éditions de la Semaine Mondiale des Sourds.

Nous avons proposé un large éventail d'activités : des visites-conférences en français et en Langue des Signes Française (LSF) au château de Vincennes, berceau du Réveil Sourd, ainsi qu'à la Cité des Sciences et de l'Industrie. De plus, deux conférences ont été organisées, l'une avec l'historien Yann Cantin sur les origines de la LSF et l'autre avec Média Pi. Enfin, une soirée-rencontre a été organisée par la bibliothèque Saint-Eloi, et Média Pi a proposé une visite de ses locaux. Les associations sportives ont également proposé des créneaux horaires pour découvrir leurs activités.

Cette programmation a attiré beaucoup de monde et nos partenaires étaient vraiment ravis du succès de cette offre culturelle gratuite.

• Journée Mondiale des Sourds (JMS) - PARIS

La journée s'est déroulée sur le parvis de l'hôtel de ville de Vincennes grâce au soutien de la Mairie. Madame la Maire ainsi que plusieurs élus se sont rendus sur le site et ont échangé notamment avec la responsable du secteur JMS. Cet entretien s'est avéré à la fois très simple et sincère. Les élus présents se sont montrés très à l'écoute et réceptifs face aux objectifs et aux attentes.

- 8 artistes
- 20 bénévoles
- 20 stands
- 800 visiteurs



Nous n'avons pas pu maintenir la marche Sourde, pour des questions d'autorisations, mais y travaillons pour 2024. Elle est essentielle en terme de visibilité et de force.

- **Journée Mondiale des Sourds FRANCE**

Cette année 2023, plusieurs villes ont organisé leur JMS : Rouen, Toulouse, Montpellier, Angers, Bordeaux, Carhaix, Grenoble, Lyon, et la Corse. Il est possible que d'autres villes aient également célébré cette journée.

Cependant, il s'agit d'une première année de mise en relation, et contacter ces villes n'a pas toujours été facile. La diffusion des tracts s'est révélée trop tardive, tout comme la diffusion de la phrase de l'année donnée par la Fédération Mondiale des Sourds.



Synthèse et perspectives

Nous sommes heureux de cette première JMS pour notre équipe. Beaucoup de réunions et de rendez-vous principaux ont été organisés pour rassembler les JMS, SMS et JILS. Nos actions doivent encore croître, se renforcer et rassembler davantage. Notre équipe et nos missions s'affinent petit à petit.

La visibilité des JMS n'est pas particulièrement bonne, car les médias et les réseaux sociaux, y compris ceux propres à la communauté sourde ou la concernant, ne partagent pas largement l'existence de cette Journée Mondiale des Sourds en dehors de Paris. Les autres villes rencontrent des difficultés à se faire remarquer. C'est un aspect à travailler.

ACTIONS PREVISIONNELLES

Adopté lors de l'Assemblée Générale 2021 à Massy, le plan d'actions 2022-2025 de la FNSF est articulé de 4 axes fédéraux avec l'éducation comme priorité nationale :

- **AXE 1 - Rendre l'éducation inclusive**
- **AXE 2 - Développer la culture et le sport**
- **AXE 3 - Discrimination : sensibiliser et prévenir**
- **AXE 4 - Faire changer le regard sur les Sourds**

Etat d'avancement des actions à la fin de l'année 2023 :

AXE 1 – Rendre l'éducation inclusive		
Kit d'accueil pour famille d'enfants sourds pour PEJS.	En cours	Par la commission éducation.
Création d'un manuel d'accompagnement pour les études supérieures.	Non réalisé	
Création d'un réseau étudiants (forum des métiers).	En cours	Par le secteur Etudiants.
Création d'un Label « Qualité LSF ».	En cours	Mission proposée au Comité d'experts LSF. En attente de retour.
Organiser une Grande Université d'Été.	Renoncé	Retrait de la FNSF pour l'organisation de l'Université d'Été 2023 du 2LPE du fait d'un délai trop serré et de la multitude d'événements prévus à l'été 2023.

ACTIONS PREVISIONNELLES

AXE 2 – Développer la culture et le sport		
Organiser un séminaire sur le sport sourd.	Renoncé	Envisagé pour fin 2023 mais la situation politique du sport sourd n'est pas favorable à l'organisation du séminaire. Remplacé par un colloque prévu en juin 2024 en partenariat avec l'EHESS.
Création de pôles culturels « pi » Sourd.	Non réalisé.	
Sensibiliser la culture sourde et le sport sourd dans les écoles.	Non réalisé.	
Organiser un festival nationale multisports.	Non réalisé.	

AXE 3 – Discrimination : sensibiliser et prévenir		
Kit pour création du pôle UASS.	Non réalisé.	
Plateforme d'écoute et d'information santé publique pi Sourds.	Non réalisé.	
Clip de sensibilisation à la lutte contre les discriminations.	Réalisé en 2023.	Clip de sensibilisation à la langue des signes finalisé à l'automne 2023.

ACTIONS PREVISIONNELLES

AXE 4 – Faire changer le regard sur les Sourds		
Exposition sur la culture Sourde et le Sport Sourd (100 ans des Deaflympics).	Renoncé	Echanges non concluantes avec le Comité d'organisation de Paris 2024 et la Ville de Paris. Pas de suite avec CMN. Plusieurs expositions sont prévues en 2024 en France par plusieurs associations locales.
Intervention et sensibiliser les étudiants en santé.	Pas encore commencé.	
Création d'un car « découverte du monde des Sourds » (tournée en France).	Pas encore commencé.	

Pour les années 2024 et 2025, les actions prévues dans le plan d'action 2022-2025 se poursuivront avec les associations, les membres, les partenaires publics et privés, les bénévoles.

En terme des actions politiques, dans la continuité des années précédentes, plusieurs sujets seront principalement suivis : la réécriture du circulaire des PEJS, la mise en place d'une formation spécifique pour les enseignants en LSF, la mise en place de la solution d'accessibilité téléphonique universelle et le développement du plan des métiers.

Au niveau fédéral, les actions seront axées sur la structuration de la FNSF avec la finalisation de l'audit externe, la réorganisation interne et l'ouverture d'au moins un poste salarié.

Quant à la représentation internationale, une participation à la Conférence de la WFD à Kenya à l'été 2025 est prévue.

Et un Congrès national de la FNSF sera également envisagé pour 2025.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA RÉALISATION DES PROPOSITIONS DES MEMBRES

Propositions 2023

Propositions	Etat d'avancement	Commentaires
Créer un groupe de travail de réflexion relatif aux termes ou titre d'un événement JMS (par exemple : Journée Internationale des droits des Sourds ou Journée internationale de la fierté Sourde dans le but de permettre la compréhension pour les entendants).	Non réalisé	
Changer le slogan de la FNSF.	En cours	Prévu pour 2024.
Organiser un séminaire avant l'AG, afin que les associations affiliées puissent se rencontrer et échanger avant l'AG.	En cours	Prévu pour 2024.
Créer un label de qualité pour les centres de formation en langue des signes.	En cours	Mission proposée au Comité d'experts LSF. En attente de retour.
Ajouter des informations sur l'Histoire des Sourds dans le site de la FNSF.	En cours	Prévu pour 2024 avec le nouveau site internet.
Créer un répertoire des musées des sourds de France dans le site de la FNSF.	En cours	Prévu pour 2024 avec le nouveau site internet.
Organiser un exposition Sourd de France.	Non réalisé	

Propositions 2022

Propositions	Etat d'avancement	Commentaires
Créer une plateforme d'échange (forum, site, page facebook ou autres) pour les associations affiliées.	Réalisé	Groupe Facebook spécifique déployé à l'automne 2023.
Proposer un nouveau parrain/marraine de la FNSF.	Non réalisé	
Proposer un partenariat entre STIM et la FNSF.	Renoncé	Affiliation du STIM à la FNSF en 2024.
Apporter le soutien de la FNSF à l'organisation le camp européen 2023 de STIM.	Renoncé	Echanges non abouties.
Faire participer les secteurs JSF et ESF à l'organisation de l'événement TEDX.	Réalisé	Participation du secteur JSF à l'organisation de EYDC 2023 dont TEDX est au programme.

Propositions 2021

Propositions	Etat d'avancement	Commentaires
Organiser une université d'été ou séminaire une fois par an (formation loi 1901, réflexions politiques, etc...).	Renoncé	Retrait de la FNSF pour l'organisation de l'Université d'Été 2023 du 2LPE du fait d'un délai trop serré et de la multitude d'événements prévus à l'été 2023.
Développer les affiliations des entreprises.	Non réalisé	
Engager une personne pour les subventions et les libéralités.	Non réalisé	
Créer un fonds de protection juridique via des cotisations auprès d'une assurance.	Suspendu	Priorité à la structuration de la FNSF.
Revoir le projet de délégation régionale (rassemblement fédérale pour les associations).	Non réalisé	
Faire communiquer la Charte des Droits des Sourds.	En cours	Mise à jour graphique de la charte en cours. Diffusion prévue pour 2024.
Créer une ressource pour les associations et pour la transmission intergénérationnelle.	Non réalisé	

ORGANIGRAMME FNSF

Conseil National

Président	PELE Quentin
Vice-présidente	LAQUERRIERE LEVEN Ronit
Secrétaire	MORIN Nicolas
Trésorier	EVRARD Nicolas
Conseillers	COMPAN Julien
	BERTHE Philippe
	DINAHET Jessica
	HASSEN Chaieb
	IRDEL Michel
	SANGLA Audrey

Secteur Jeunes

Responsable : CERVANTE Elodie
Phoëbée Michel, Lukas Devillers, Laila Annija
Intsone, Lisa Martin et Justine Sauvanet

Secteur Etudiants

Responsable : Mouttou SAGADEVIN
Adrien DADONE, Enzo BEDDOCK, Diego DE JESUS,
Gaëlle THIBAUDAT, Émi LAVIGNE-MATSUOKA

Secteur Séniors

Responsable : Nadia BOURSIN
Josette LACROIX, Nadine DUPLAN,
Myriam CHAMP, Nathalie DROZD

Secteur JMS

Responsable : BENKALOUZ Fanny
Anthony HINE, Olivier FOUGERAY, Natalia
AUGUSTO, Sandrine RINCHEVAL, Mattéo
BEDDOCK, GALLISSOT Marie-Emilie

Commission Education

ANDRIEU Vanessa, MANCINO Aurélien,
PHILIPPE Jérôme, LAQUERRIERE LEVEN Ronit

Commission Sport

SAUVAGET Kevin, DE JESUS Diego

Commission Discrimination

MARCEAU Pascal, CORNUEAU-LEHOUX Christine

Commission Femmes

ZLATKOVIC Catherine, CORDIER Fabienne

Comité Contrôle

FOURASTIE Patrick, RAMEZ Claude,
DIDDEN Patrick, LEVEN Annette

Comité expert LSF

AMOSSE Stéphane, BILLY Antoine,
DE LANGHE Olivier, SAHSAH Redouane

Commission Culture

HARRIS Rodolphe, TASIC Sylvia, SICOT Ophélie

Commission Justice

GUSET Victor, MECHAYE Noura

Référent Fédéraux

GIRAUD Marie, COTTINEAU Vincent

Média

PELLETIER Damien

Comité Sage

BOYER Philippe

MEMBRES 2023



Académie de la Langue des Signes Française
Agir pour les Seniors Sourds dépendants de France
Art'Sign
Association Culture et Langue des signes Ferdinand Berthier
Association Culturelle des Gays et lesbiennes Sourds de France
Association Départementale pour Insertion des Sourds
Association des Parents d'Enfants Sourds 13
Association des Parents d'Enfants Sourds 69
Association des Parents d'Enfants Sourds 75
Association des Parents d'Enfants Sourds Midi-Pyrénées
Association des Sourds d'Eure-et-Loir
Association des Sourds de Grenoble
Association des Sourds de la Sarthe
Association des Sourds de Loire-Atlantique
Association des Sourds de Maine-et-Loire
Association des Sourds de Poitiers
Association des Sourds de Reims et Champagne Ardennes
Association des sourds de Romans et Bourg-de-Péage
Association des Sourds de Saint-Brieuc et des Côtes d'Armor
Association des Sourds de Tolosa
Association des Sourds du Finistère
Association des Sourds du Morbihan
Association des Sourds Juifs de France
Association Française des Formateurs et Enseignants DE/EN LSF
Association Générale des Sourds de Montpellier et sa Région
Association Laurent Clerc
Association le Monde des Sourds Pour Tous 05
Association Musée d'Histoire et de la Culture des Sourds
Association Nationale des Parents d'Enfants Sourds
Association Presqu'île Renncont'Sourds
Association Socio-Culturelle des Sourds 13
Association sportive des Sourds de Lyon
Association Trèfle, Cercle Lyonnais des Sourds Club Séniors

MEMBRES 2023



Centre de Loisirs et Langue des signes du Var
Centre Régional de Recherche de Formation et de Promotion de la Langue des Signes.
Centre Social langue des Signes de la Seine-et-Marne
Centre Socio-culturelle des Sourds de Loire-Atlantique
Cercle des Sourds de Nancy-Lorraine
Cinésourds
Club Sportif des Sourds d'Annemasse
Comité Représentatif des Identités Sourdes
Compagnie On Off
Coordination des Associations de Sourds 13
DeafCarClub
Deux Langues Pour une Education Centre-Ouest
Dialogue et Liberté des Sourds en Val d'Oise
Etoile sportive des Sourds de Vitry
Femmes Sourdes Citoyennes Solidaires
Foyer des Œuvres des Sourds du Nord
Harley-Davidson Deaf Bikers France
International Visual Theater
LES REBECCAS - APES 77
Les Yeux pour Entendre
LSF MED
Maison des Sourds d'Albi
Maison des Sourds de la Haute-Vienne
Maison des Sourds du Loiret
Maison des Sourds René Dunan
Pôle Surdit  de Corse
Sauvegarde du Patrimoine Sourd
Secteur Sportif des Sourds de Limoges
SOS Surdus
Sourd'iants
Sourds en Col re
Sourds Interpr tes
Stade Parisien des Sourds `
Steum

Nos valeurs

Patrimoine

Langue et Culture Sourde

Unité

Participation

Cohérence

Solidarité

Autoreprésentation

Coordonnées

FNSF
110 bis avenue Général Leclerc
93500 PANTIN
contact@fnsf.org
www.fnsf.org